

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 21 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 octobre 2011

2011 CAB-MA 25 Subvention à l'association Sortir du colonialisme pour l'organisation d'un colloque sur le thème de l'histoire et de la contemporanéité des expressions artistiques du Bèlè et du Gwoka (Martinique et Guadeloupe).

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 4 octobre 2011 par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Sortir du colonialisme dont le siège social est situé 21 ter rue Voltaire (11e) ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 9^e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10 000 euros est attribuée à l'association Sortir du colonialisme pour l'organisation d'un colloque sur le thème de l'histoire et de la contemporanéité des expressions artistiques du Bèlè et du Gwoka (Martinique et Guadeloupe).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2011 et suivants, chapitre 65, nature 6574, rubrique 020, ligne VF01002, « Provision pour subventions de fonctionnement au titre des DOM-TOM », sous réserve de la décision de financement.